

Infos

Saint-Péray

novembre 2024

1



### 80 ANS DE LA LIBÉRATION DE SAINT-PÉRAY POUR NE PAS OUBLIER !

Les 12 et 13 octobre, Saint-Péray a célébré le 80e anniversaire de sa Libération avec une série de commémorations marquantes. Les festivités ont débuté avec la levée des couleurs au parc Marcale, un moment solennel dirigé par les jeunes du Conseil Municipal. Le parc s'est ensuite métamorphosé en camp militaire d'époque. Les visiteurs ont pu découvrir des véhicules historiques, faire des balades en jeep ou en camion de pompiers, et plonger dans la vie des camps militaires.

Le samedi soir, le bal de la Libération, rythmé par le groupe « Happy Swing Big Band », a réuni les habitants dans une ambiance festive. Le dimanche, un défilé conduit par la fanfare du 1er régiment de spahis a pris son départ depuis l'Hôtel de Ville pour rejoindre la place du Souvenir Français, où une cérémonie émouvante a eu lieu. Trois plaques commémoratives ont été dévoilées et des arbres ont été plantés par les élèves de Saint-Péray, en hommage à tous ceux qui ont œuvré pour la libération de notre commune.

Les festivités se sont terminées au CEP du Prieuré autour d'un verre de l'amitié, accompagné par les musiciens de la fanfare des spahis. Un grand merci à tous les élus, aux associations (ANACR, UFAC), aux pompiers, au Conseil Municipal des Jeunes, aux forces de l'ordre, aux militaires, aux porte-drapeaux, aux enseignants et élèves des écoles et du collège, ainsi qu'à tous les habitants et visiteurs pour leur participation à ces commémorations riches en émotions.

En amont et en aval de ce week-end, des expositions et projections de films à la médiathèque et au CEP du Prieuré ont permis au public d'en apprendre davantage sur l'histoire de la Libération de notre région, attirant de nombreux visiteurs.



2



### LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES EN PRÉFECTURE

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a été reçu en Préfecture de l'Ardèche le 9 octobre par John Benmoussa, secrétaire général de la Préfecture, ainsi que par les représentants de l'Association des Maires de l'Ardèche. Accompagnés de Thomas BEAL, conseiller municipal délégué en charge du CMJ, et d'un agent du service sport/jeunesse, les membres du CMJ ont découvert le rôle et le fonctionnement des institutions publiques tout en échangeant avec des figures locales.

Ils avaient récemment participé à un concours sur le thème « Être citoyen, c'est quoi ? », organisé par l'Association des Maires, où ils ont pu exprimer leur vision du civisme et de l'engagement. À l'issue de la remise des prix, les conseillers ont partagé un moment convivial autour d'un goûter avec les élus présents.

Félicitations à nos jeunes citoyens pour leur participation et leur engagement !





3

**LA SEMAINE BLEUE**

Les aînés de Saint-Péray ont été à l'honneur lors de deux après-midis d'animations et de découvertes.

Le 1<sup>er</sup> octobre, un spectacle mêlant chants et magie leur a été proposé, suivi d'un goûter convivial qui a favorisé les échanges dans une ambiance chaleureuse. Le 3 octobre, une centaine de participants a navigué sur le Rhône à bord de canotiers, avant de profiter d'un tour en petit train dans les vignes de Tain. Cette escapade a permis de (re)découvrir les paysages et le patrimoine local.

Un grand merci à tous les participants pour ces instants de partage et de convivialité !

4

**MATINÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX SAINT-PÉROLLOIS**

**Vous êtes nouveaux arrivants à Saint-Péray ?**  
N'oubliez pas de vous rendre en mairie avant le 12 novembre afin de vous inscrire et participer au **moment d'accueil** spécialement organisé pour vous :

**SAMEDI 23 NOVEMBRE - 11H  
SALLE D'HONNEUR DE LA MAIRIE**



5

**NOUVELLE INSTALLATION DE COLONNES ENTERRÉES**

Les colonnes enterrées sont désormais installées place Pic et rue du Prieuré pour répondre de manière plus efficace et discrète aux besoins de collecte des déchets. Ces conteneurs de tri sélectif, enfouis, présentent plusieurs avantages. Ils contribuent à maintenir la propreté et le respect de l'environnement urbain en dissimulant les conteneurs à la vue des passants, tout en réduisant les problèmes d'odeurs souvent associés aux bacs à déchets traditionnels. Au total, cinq colonnes sont installées par site pour la collecte des verres, emballages (papiers, cartons...) et ordures ménagères.

6

**UN TERRAIN DE FOOT À 5 : UN NOUVEL ÉQUIPEMENT POUR LE SPORT**

Le 4 octobre, le stade de la Plaine a vu l'inauguration de son nouveau terrain de foot à 5, en présence de nombreux élus et du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Ce terrain s'inscrit dans le programme national «5000 terrains génération 2024», soutenu par l'Agence Nationale du Sport et la FFF. Merci à Jean-François Vallet, Président du District Drôme-Ardèche de Football pour son soutien et aux entreprises Vert et Sport et Comte pour leur travail.

Un tournoi a été organisé pour tester ce nouvel espace, rapidement adopté par les Saint-Pérollais. Ce terrain promet d'être un espace sportif ouvert à tous mais aussi un lieu de rencontre. Il vise à enrichir l'offre d'infrastructures pour les clubs locaux.



**DROIT D'EXPRESSION DE L'OPPOSITION**

[www.unfuturpoursaintperay.blogspot.com](http://www.unfuturpoursaintperay.blogspot.com)

**INFOS EXPRESS**

- 7 novembre** : Conseil Municipal à 20h en salle d'Honneur
- 11 novembre** : Cérémonie du 11 novembre à partir de 10h45 sur la Place de l'Hôtel de Ville
- 15, 16 & 17 novembre** : Bourse aux jouets au CEP du Prieuré
- 22 novembre** : La folle histoire du couple à 20h au CEP du Prieuré
- 23 novembre** : Accueil des nouveaux Saint-Pérollais à 11h en salle d'Honneur
- 6, 7 & 8 décembre** : Week-end Scintillant
- 8 décembre** : Foulées de Noël à partir de 17h sur la Place de l'Hôtel de Ville



+ d'infos sur le site de la mairie rubrique «événements»

Retrouvez tous les détails et horaires sur le site internet et la page Facebook de la Mairie de Saint-Péray

N'hésitez pas à faire connaître cette lettre d'information autour de vous !

Inscription pour la lettre d'information : [www.st-peray.com](http://www.st-peray.com)  
Vous la recevrez par mail chaque début de mois !

Éditeur : Mairie de Saint-Péray - Directeur de publication : J. Dubay, Maire - Rédacteur : F. Gerland. Crédits photos et textes : Mairie de Saint-Péray / Véronique Graillat-Joly - Conception : Mairie de Saint-Péray